REGLEMENT COMPLEMENTAIRE DU 13EME TOURNOI de MANSLE (16)

Samedi 10 et dimanche 11 Avril 2027

Séries ouvertes : N/R/D/P/NC

1. Le tournoi se déroulera selon les règles FFBaD et les dispositions particulières ci-dessous. Il est autorisé sous le numéro 2604312. Les Juge Arbitre sont Marie Christine Prieur et Jocelyne Le Foll, et le GEO est Florent Seigneurin.

2. Le tournoi se déroulera selon les règles de la FFBaD et les dispositions générales du Guide du Badminton. L'organisation gérera le tournoi via Badnet.

3. Ce tournoi est ouvert à tous les joueurs licenciés FFBaD dans les catégories **cadets, juniors, séniors et vétérans**, et classés **N, R, D, P et NC**. Il est également ouvert à la catégorie **Minimes**, sous réserve que les joueurs soient au minimum **classés D9** dans le tableau correspondant.

4. Les tableaux proposés sont **doubles hommes (DH), doubles dames (DD) et doubles mixtes (DMx)**. Les tableaux seront organisés prioritairement en poules de 4 avec 2 sortants par poule. Les tableaux **DH et DD** se joueront intégralement le **samedi**, les tableaux **DMx** le **dimanche**. Les matches se dérouleront en 2 sets gagnants de 15 points.

5. Les paires seront réparties dans les tableaux au CPPH, suivant leur classement effectif 15 jours avant la date du tournoi.

6. Le nombre maximum de matches est fixé à 180 le samedi et 150 le dimanche. Le Comité d'organisation se réserve le droit de refuser des inscriptions en cas de surnombre, par ordre d'arrivée, date d'inscription badnet faisant foi. L'inscription doit être réglée pour être validée.

7. Le montant des droits d'engagements est de 16 € (un tableau), 22 € (deux tableaux). Une paire est considérée comme inscrite à partir du moment où les règlements des deux joueurs sont reçus.

8. **Les inscriptions seront ouvertes à partir du 01/02/2027 12h jusqu'au 01/04/2027 17h.** Les inscriptions se feront uniquement sur **Badnet** avec paiement en ligne. Pour tout renseignement, seule la communication badnet sera prise en compte

9. Le tirage au sort et la confection des tableaux se feront le 03/04/2027.

10. Les horaires des tableaux affichés sont donnés à titre indicatif et pourront éventuellement être modifiés.

11. Les volants sont à la charge des participants, avec partage égal entre les deux paires. Le volant plume officiel est le **RSL 3**, le volant plastique officiel est le **Yonex Mavis 600**. Ces volants seront en vente dans la salle.

12. Les matchs seront auto-arbitrés.

13. Tout joueur doit être présent **dans la salle une heure avant l'heure** présumée de son match. Il devra se faire pointer à la table de marque dès son arrivée. Tout joueur devant s'absenter doit en faire la demande au juge arbitre.

14. Les volants touchant un obstacle au-dessus du terrain (câbles, paniers, éclairage, plafond) seront déclarés faute en jeu et une fois let au service.

15. Les décisions du juge arbitre sont sans appel.

16. En cas de forfait, le joueur devra prévenir son partenaire ainsi que le club organisateur. De plus, chaque participant inscrit au tournoi doit connaître les sanctions encourues par un joueur ayant déclaré "forfait" après la date de tirage au sort (voir règlement des forfaits). Il devra prévenir le club organisateur de sa non-participation dès que possible et adressera sous cinq jours maximum après le tournoi, les pièces justificatives au siège de la Ligue Nouvelle Aquitaine. Les droits d'engagement resteront acquis au Comité d'Organisation (sauf cas exceptionnel). Le partenaire d'un joueur forfait se doit de prévenir l'organisateur dans les plus brefs délais de son choix d'un nouveau partenaire ou de sa non-participation (sinon le caractère volontaire de son forfait pourra être retenu par le juge arbitre)

17. Chaque participant mineur à une compétition doit être placé, explicitement et en permanence, sous la responsabilité d'un adulte responsable et disposant d'une autorisation délivrée par l'autorité parentale. Un formulaire désignant la personne responsable est à remplir par les parents et à donner à la table de marque le jour de la compétition.

18. Tout participant récompensé s'engage à assister à la remise des prix, dans la mesure où les horaires de l'échéancier sont respectés, et que celle-ci a lieu dès la fin du dernier match. L'organisation se réserve le droit de remettre les récompenses avant la fin de la compétition si un tableau est terminé plus d'une heure avant le dernier tableau restant.

19. Les joueurs devront être en règle avec les obligations sanitaires gouvernementales pour accéder et participer à la compétition.

20. L'inscription au tournoi implique l'acceptation de ce règlement. Sauf indication contraire, toute personne inscrite accepte de céder à l'organisation ses droits à l'image pour les prises de vue réalisées durant le tournoi.